

ASSOCIATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER - FONTAINE

1 rue de la Libération - **25260 ETOUVANS** - Tél. 03 81 93.63.40

Compte-rendu Commission Alevinage Mardi 12 Décembre 2017 à 9h30

Présents : P. BIENMULLER, G. DACOSTA, D. LUTTENAUER, J. POULETTE, J. VALET.

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture du rapport « commission étang de Beutal »
- 2- Point sur l'alevinage 2017
- 3- Proposition d'alevinage pour 2018
- 4- Conclusions

1- Lecture du rapport « commission étang de Beutal »

Trois des membres de la commission « Alevinage » n'ayant pas internet, lecture leurs est faite du rapport de la commission « étang de Beutal » pour information sur les différentes actions engagées par cette commission.

Étude de la proposition concernant l'alevinage de l'étang de Beutal pour approbation par la commission « Alevinage ».

2- Point sur l'alevinage 2017 Doubs et Canal :

Ci-joint le tableau des alevinages effectués en 2017 et réflexion sur le bien-fondé de ces alevinages.

ALEVINAGE 2017

Dates	Truite Arc en Ciel Canal	Truite Arc en Ciel Doubs	Brochetons Doubs	Perches Canal / Doubs	Carpes Canal	Carpes Étang Beutal
15 Février 2017		Doubs	75 kg Taille: 30 / 40 Quantité: env. 200 pièces	75 kg Taille: 2 / 3 étés Quantité: env. 400 pièces	200 kg Taille : 3 étés Quantité : env. 130 pièces	Etalig Deutai
7 Mars 2017	150 kg			7) 	
25 Avril 2017		125 kg				
04 Juillet 2017		75 kg				150 kg Taille : 3 étés Quantité : 50 pièce

Coût de l'alevinage 2017 (y compris Beutal): 4 055,70 €

- À l'unanimité des membres de la commission, l'alevinage en truite au Doubs le 04 juillet 2017 (75 kg de truites « arc en ciel) n'a pas porté ses fruits comme espéré. Peu de prise de truites après cette date (retour d'infos auprès des pêcheurs). Cette solution ne sera pas retenue pour 2018.
- Tous les autres alevinages ont donné satisfaction.
- Concernant l'alevinage carpes de l'étang de Beutal (150 kg) le 04 juillet 2017, celui nous parait trop tardif dans la saison et devra être avancé en début d'année pour permettre aux carpes de s'installer dans l'étang. Les prises n'ont pas été à la hauteur des espérances puisque seulement 22 carpes sur les 150 kg ont été prises après cette date.
- Concernant la proposition d'alevinage de l'étang de Beutal proposé par la commission, <u>accord unanime de toute l'équipe pour valider cette proposition</u> voir cidessous :

<u> Alevinage 2018 (Étang de Beutal)</u>

Dates	Truites Arc en ciel Étang Beutal	Gardons/Rotengles Etang Beutal	Brochets Etang Beutal	Black Bass Etang Beutal	Carpes Etang Beutal
Mars 2018	25 kg	50 kg	10 kg	10 kg	200 kg
Prix de	4,01 x 25 kg =	4,45 x 50 kg =	10,60 x 10 kg =	19,00 x 10 kg =	2,50 x 200 kg =
revient TTC	100,25 €	222,50€	106€	190 €	500 €

Coût de revient alevinage étang de Beutal : 1118,75 €

3- Proposition d'alevinage Doubs / Canal / Bief en 2018

La commission alevinage tenant compte des résultats obtenus en 2017 propose un alevinage réduit se limitant aux poissons de type « Carpe », « Brochet » et « Truite ». Voir tableau ci-dessous :

ALEVINAGE 2018 (Doubs / Canal / Ruisseau)

Dates	Truites Arc en ciel	Truites Arc en ciel <mark>Doubs</mark>	Truite <u>Fario</u> Ruisseau	Brochets	Carpes
	<mark>Canal</mark>		<mark>Le Bief</mark>	<mark>Doubs</mark>	<mark>Canal</mark>
	150 kg		10 kg	75 kg taille : 60 cm	200 kg
Mars 2018	50 kg : 3 biefs + 15 grosses		en amont du déversoir	25 kg Méquillet 25 kg Beussière 25 kg Chatelot	65 kg / bief Taille : 3 étés
Mi Avril 2018		150 kg 50 kg Pont Colombier 50 kg <u>longevelle</u> 50 kg St Maurice-Col			
Prix de revient TTC	4,01 x 150 kg = 601,50 €	4,01 x 150 kg = 601,50 €	6,28 x 10 kg = 62,80 €	10,60 x 75 kg = 795 €	2,50 x 200 kg = 500 €

Coût de revient alevinage Doubs / Canal / Ruisseau : 2 560,80 €

Coût de revient total alevinage 2018 : 2 560,80 € + 1 118,75 € = 3 679,55 € TTC

4 - Conclusions:

L'alevinage de l'étang de Beutal est en partie conditionné par les subventions accordées par l'Amicale de Montbéliard (400 € en 2017), et celle de l'ancien Comité de Beutal (1 000€ en 2017).

- Espérant que ces subventions se renouvelles en 2018, <u>tout du moins pour celle de</u> <u>l'Amicale de Montbéliard</u>, il est demandé à notre Président Y.Tochot de bien vouloir rappeler à l'Amicale lors des réunions que l'étang de Beutal étant en réciprocité et que tous les pêcheurs peuvent y pêcher sans restriction.
- Une aide substantielle de la part de l'Amicale sera la bienvenue et nous permettra d'aleviner l'étang chaque année dans de bonnes conditions.
- Concernant l'étang de Beutal, il va de soi qu'aucun alevinage n'aura lieu tant que l'accord de location entre la « Mairie de Beutal » et la « Réciprocité » ne sera signé.

Fin de la réunion11h15

Le rapporteur de la Commission Jean VALET Les membres de la Commission Pierre BIENMULLER Georges DACOSTA Daniel LUTTENAUER Jacques POULETTE